

Ministère des Anciens Combattants

Raison d'être

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre que le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique.

Le ministère des Anciens Combattants a pour raison d'être d'aider les personnes dont les efforts courageux nous ont laissé cet héritage et qui ont permis à notre nation de s'épanouir.

La *Loi sur le ministère des Anciens Combattants* confère au ministre des Anciens Combattants le pouvoir d'exécuter les lois du Parlement et les décrets qui ne sont pas, de droit, du ressort d'autres ministres ou ministères en ce qui a trait aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge, ainsi qu'aux domaines que le gouverneur en conseil désigne.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 001 640 228	1 125 198 099	1 236 495 827	1 158 864 928
5 Subventions et contributions	3 655 818 666	3 180 739 500	3 925 236 601	4 044 621 627
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	75 943 056	75 943 056
Total des crédits votés	4 657 458 894	4 381 880 655	5 237 675 484	5 203 486 555
Total des postes législatifs	33 004 059	38 113 710	38 266 790	34 215 699
Total des dépenses budgétaires	4 690 462 953	4 419 994 365	5 275 942 274	5 237 702 254

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Avantages, services et soutien	1 085 315 619	4 021 444 627	5 106 760 246
Commémoration	19 592 357	23 374 000	42 966 357
Ombudsman des vétérans	5 483 671	5 483 671
Services internes	82 491 980	82 491 980
Total	1 192 883 627	4 044 818 627	5 237 702 254

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Indemnité pour souffrance et douleur	685 114 000	1 301 434 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 215 938 359	1 155 817 000	1 241 735 000
Prestation de remplacement du revenu	627 950 000	868 225 000
Entretien ménager et entretien du terrain	266 889 789	281 815 000	282 467 000
Indemnité supplémentaire pour souffrance et douleur	102 367 000	156 574 000
Allocation pour études et formation	12 311 850	44 100 000	42 436 000
Allocation de reconnaissance pour aidant	6 622 296	7 070 000	13 485 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	11 086 005	11 772 000	11 700 000
Fonds du Souvenir	8 375 000	9 275 000	8 019 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	5 737 130	5 265 000	5 130 000
Indemnités et allocations d'invalidité	1 323 653 614	108 535 000	4 496 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	1 524 010	2 187 000	2 376 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	717 249 444	1 564 000	2 000 000
Subvention pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	1 852 985	2 000 000	2 000 000
Subvention pour le Programme de financement de la recherche	2 000 000
Indemnité pour blessure grave	664 932	900 000	1 200 000
Paiement de prestation de retraite supplémentaire	53 793 000	1 136 000
Fonds d'urgence pour les vétérans	1 209 404	1 000 000	1 000 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	617 910	978 000	978 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	554 522	975 000	975 000
Subvention pour partenariats de commémoration	850 837	750 000	750 000
Allocation de traitement	356 925	625 000	625 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	123 267	420 000	420 000
Services de transition de carrière	4 320	73 000	73 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	54 817	75 000	70 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	24 405	70 000	70 000
Allocation de sécurité du revenu de retraite	1 550 010	14 000	15 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000
Paiements de prestations pour bravoure	3 361	4 500	4 500
Total des postes législatifs	46 435	197 000	197 000
Contributions			
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	75 285 480	72 366 000	78 294 000
Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique et les états de santé mentale connexes	398 753	1 500 000	6 300 000
Contribution pour le Programme de financement de la recherche	4 799 127

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions, en vertu du Programme de partenariat pour la commémoration, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	1 464 374	1 360 000	2 830 000
Contributions pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	1 141 796	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 862 854	37 982 090	33 929 399
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (<i>Loi sur l'assurance des anciens combattants</i>)	45 663	175 000	175 000
Ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	74 738	87 700	89 300
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (<i>Loi de l'assurance des soldats de retour au pays</i>)	772	10 000	10 000
Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4)	10 000	10 000
Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4)	2 000	2 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Dépenses afférentes à l'entretien des biens immeubles ou biens réels, y compris celles relatives à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible au bien ainsi que le paiement des taxes, assurances et services publics – Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, les dépenses afférentes : <ul style="list-style-type: none"> a) aux travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables; b) à tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder le droit ou l'intérêt que le directeur possède à l'égard de ces propriétés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 158 864 928	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions 	4 044 621 627	
			5 203 486 555
			5 203 486 555

BUDGET DES DÉPENSES 2020-2021

Prévisions législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Ministère des Anciens Combattants			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 862 854	37 982 090	33 929 399
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (<i>Loi sur l'assurance des anciens combattants</i>)	45 663	175 000	175 000
Ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	74 738	87 700	89 300
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (<i>Loi de l'assurance des soldats de retour au pays</i>)	772	10 000	10 000
Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4)	10 000	10 000
Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4)	2 000	2 000
Autres postes législatifs présentés dans les Comptes publics du Canada	20 032
Total Budgétaire	33 004 059	38 266 790	34 215 699

BUDGET DES DÉPENSES 2020-2021

Dépenses budgétaires par article courant de dépense

Ce tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit.

Définitions des articles courants fournies à: <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/pceaf-gwcoa/2021/7-fra.html>

Dépenses budgétaires par article courant de dépense

	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location	Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Frais de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Ministère des Anciens Combattants	263 271 398	49 262 789	1 171 188	565 091 434	11 689 176	9 552 725	286 403 930	13 377	6 376 350	4 044 818 627	51 260	5 237 702 254
Total	263 271 398	49 262 789	1 171 188	565 091 434	11 689 176	9 552 725	286 403 930	13 377	6 376 350	4 044 818 627	51 260	5 237 702 254

BUDGET DES DÉPENSES 2020-2021

Dépenses par objet

Budgétaire	2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021				Total
	Budget principal des dépenses	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	
Ministère des Anciens Combattants						
Avantages, services et soutien	4 205 757 171	1 085 315 619	4 021 444 627	5 106 760 246
Commémoration	44 916 250	19 592 357	23 374 000	42 966 357
Ombudsman des vétérans	5 502 468	5 483 671	5 483 671
Services internes	87 875 420	82 491 980	82 491 980
Fonds non alloués au cadre ministériel des résultats de 2020-2021	75 943 056
Total	4 419 994 365	1 192 883 627	4 044 818 627	5 237 702 254

Exigences en matière de crédits provisoires**Ministère des Anciens Combattants**Articles approuvés et en cours (dollars) (*articles de triage inclus*)

N° du crédit	Libellé de crédit et explications pour les douzièmes supplémentaires	Total du Budget principal des dépenses	Montant alloué
1	<p>– Dépenses de fonctionnement</p> <p>– Dépenses afférentes à l'entretien des biens immeubles ou biens réels, y compris celles relatives à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible au bien ainsi que le paiement des taxes, assurances et services publics</p> <p>– Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, les dépenses afférentes :</p> <p>a) aux travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables;</p> <p>b) à tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder le droit ou l'intérêt que le directeur possède à l'égard de ces propriétés.</p> <p>– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i></p> <p>Aucun douzième supplémentaire n'est requis en plus des trois douzièmes habituels</p>	1 158 864 928	289 716 232
5	<p>– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor</p> <p>– Contributions</p> <p>Deux douzièmes supplémentaires sont nécessaires en plus des trois douzièmes habituels</p> <p>Raison: Pour fournir des paiements de programme aux anciens combattants.</p>	4 044 621 627	1 685 259 012